



ÉCOLE DE L'AIR

COMMUNIQUÉ

relatif à la réunion du comité technique de l'École de l'air siégeant en formation SST du 17 mars 2021.

Le comité technique de l'École de l'air (ÉA) a examiné différentes questions relatives à la santé et la sécurité au travail, dans sa séance du 17 mars 2021, à 14H00. Outre l'approbation des procès-verbaux des séances du 30 novembre 2020 et du 16 février 2021, ont été abordés les points suivants :

- **Projet de la halle multi-sports , étude de sécurité pyrotechnique:**

Avis favorable du comité technique, après présentation des résultats de l'étude conduite par la société CESP, sur demande du Service Infrastructures de la Défense (SID), et échanges avec les experts de ces organismes.

- **Calendrier prévisionnel des visites de locaux 2021/2022 :**

Une première visite a été effectuée le 10 mars 2021 au sein des bâtiments N5 et N6 (DGER). Le calendrier 2021/2022 approuvé en séance est annexé au présent communiqué.

- **Fiches Emploi Nuisances (FEN) :**

Un nouveau modèle a été établi pour tenir compte des dernières évolutions réglementaires.

- **Divers :**

- ✓ **Prévention des risques psychosociaux :** le dispositif d'ensemble sera présenté lors du prochain CT/SST.
- ✓ **Médecine de prévention du personnel civil :** prolongation du soutien assuré actuellement par le SSA jusqu'au 30 septembre 2021 ; démarches en cours pour changement de prestataire à la rentrée de septembre 2021 (secteur civil).

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade